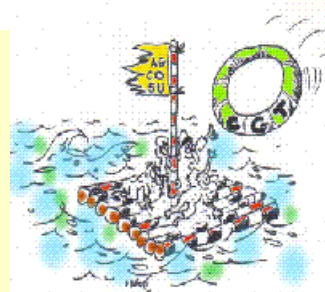




Le Trait d'Union.



Syndicat National des Agents des Douanes.
Interrégion de Nantes Avril 2012

N°34

PLUS BELLE LA VIE ...

22 avril / 6 mai.

10 juin / 17 juin.

Quatre rendez-vous ... quatre dates pour espérer le changement des politiques économiques, sociales, environnementales peut être ...

Le quinquennat qui s'achève a été marqué par le triomphe de l'idéologie libérale, la baisse des différents niveaux de protection sociale et l'affaiblissement du rôle de l'État régulateur.

Les marchés financiers ont pris le pouvoir, ont asservi les économies et les peuples par l'intermédiaire de leur nervis, le FMI, la Commission Européenne, la Banque Centrale Européenne, sans oublier les agences de notation ...

Face à la contestation légitime, le pouvoir en place a trop souvent opposé violence policière et criminalisation du fait syndical, sans oublier dernièrement les injures et les insultes ! Il a également utilisé le prétexte de la crise pour pousser plus en avant certaines "réformes", gravement antisociales, aggravant encore un peu plus les inégalités.

Afin d'être compétitifs sur les grands marchés internationaux, nous vous rappelons que certains économistes, politiques, membres du MEDEF souhaitent une baisse de nos salaires et de nos niveaux de protection, passer aux oubliettes les acquis du Conseil National de la Résistance, sans toucher bien entendu aux privilèges des plus fortunés, qui représentent 10% de la population française.

Le credo est toujours le même ... Leurs privilèges sont des atouts de la compétitivité de notre économie et nos acquis sociaux sont des poids et des freins ... Ce discours moralisant, culpabilisant est martelé sans cesse, hurlé par certains politiques, par le MEDEF, par beaucoup de journalistes de la presse écrite ou audiovisuelle.

Bref, c'est bien leur crise, mais c'est à nous de la payer !

Les salariés et les travailleurs de tout bord ne regretteront pas l'actuel candidat président et sa politique.

Devons nous pour autant donner un satisfecit au candidat du PS ? Il convient de se montrer prudent car son discours n'affole ni les marchés, ni la Commission européenne et nous pouvons légitimement nous interroger sur ses capacités à changer la vie, à la rendre plus belle et plus juste, tant les carcans budgétaires, économiques, financiers et politiques sont pesants. Le pays est totalement sous contrôle. Il nous reste bien entendu l'autre gauche ... qui monte dans les sondages mais dont l'audience reste encore insuffisante.

Une fois de plus, apprenons à compter essentiellement sur nos propres forces, sur notre capacité à nous mobiliser et à dire NON !

Portons également notre regard de l'autre côté des frontières et observons ce qui se passe en Grèce, en Irlande ou en Espagne.

L'idéologie libérale nous affaiblit, nous manipule, nous ment, détruit, pollue et nous tue !

Il est temps de nous tourner vers autre chose, vers d'autres mécanismes plus respectueux des hommes et de la Terre.

Du point de vue douanier, rappelons deux évidences à nos homme politiques candidats : la douane est une administration utile dont les compétences reconnues et avérées sont indispensables à la bonne marche économique du pays et de l'Europe, à ce titre, la Douane se doit de posséder les moyens matériels et humains pour fonctionner.

Certains candidats ont évoqué une possible baisse des effectifs au niveau du Ministère (Douanes et DGFIP). Celle ci ne pourra se prolonger à l'infini à moins de détruire cet appareil de contrôle et de régulation que de nombreux pays développés nous envient.

Quel que soit l'élu, la CGT gardera le cap et défendra les intérêts des salariés contre vents et marées. Les insultes et les menaces ne nous font pas peur et nous rendent plus fort encore.

Nous avons encore la vie et notre métier à défendre et de beaux combats à mener !

Le troisième homme commence à faire peur



Info

DOUANES



Dialogue Social.

Lors d'une réunion au ministère en début d'année, à la demande des OS, l'administration, dans sa grande bonté, afin d'améliorer le dialogue social a décidé de prendre en charge une formation de tous les élus titulaires et suppléants des différents Comités Techniques. Nous ne pouvions que nous réjouir ?

En mars, deux dates nous sont proposées par la DG, le 9 et 14 mai. Nous venons d'apprendre que finalement le lendemain du pont du 08 mai est abandonné. Ce sera le lundi 14 mai, 09h30 à Bercy. Pendant que ces messieurs passeront tranquillement leur week-end en famille, nos élus de province devront passer leur dimanche dans les transports.

Drôle de conception du dialogue social, ou alors nous prendraient t'on pour des C... ????

CAP A L'OUEST



COMPTE-RENDU DE L'AUDIENCE DI DU 21 MARS 2012.

SERENITE, RESPECT, DIALOGUE

Malgré les menaces de réorganisations pesant sur les services de la DI (RH,paye,compta . . .) le calme et la sérénité semble être enfin revenu place Mellinet.

Suite à notre demande d'audience, le Directeur Interrégional reçoit une délégation interrégionale du SNAD-CGT le mercredi 21 mars 2012 de 9h15 à 18h.

Après un rapide tour de table , Jean-Luc PELLUCHON, Coordonnateur interrégional fixe les grandes lignes de l'entretien dont l'essentiel tourne autour de la RGPP, avec de nombreuses questions précises, tel que le nombre d'emplois à rendre dans notre DI, ainsi que leur répartition.

La CGT demande à M. DUPONT DUTILLOY un éclaircissement sur le rapport CARCENAC, ensuite le cas spécifique de chaque direction est abordé.

RGPP et EFFECTIFS

Le terme de « RGPP » est pour la première fois évoqué par un DI dans notre interrégion. En effet, là où M. Patrick OLLIVIER se refusait à admettre cette notion, M. DUPONT DUTILLOY est bien forcé d'admettre que les réajustements d'effectifs que nous subissons depuis plusieurs années relèvent bien de la RGPP.

La DI de Nantes a déjà très fortement contribué à cette politique aveugle de destruction d'emploi et de service, comme le démontre le rapport CARCENAC, dû en grande partie au zèle de notre ancien DI (seigneur serait plus justifié). **En 2012, les effectifs de la DGDDI seront encore ponctionnés de 372 emplois , 54 pour notre DI, dont 19 en SURV. En 2013 moins 34 emplois prévus pour notre interrégion**, tout aussi pesant au vu des départs à la retraite prévus. On ne peut que déplorer ces chiffres, car au delà, il s'agit de la disparition de services comme la jauge ou la BSAM de Mérignac.

Concernant le rapport CARCENAC, le DI nous explique que les chiffres annoncés dans le rapport (-120 emplois), ne correspondent pas à des projets futurs, mais à l'ensemble des pertes d'effectifs cumulés pour les années 2010 et 2011. Pour lui, le malentendu a une double cause, à la fois de mauvaises données transmises au rapporteur, et en même temps à la différence entre les projets de fermeture et leur réalisations concrètes (interventions politiques), comme quoi le combat n'est pas une cause perdue.

Même si le DI admet que notre direction a été fortement touchée par la RGPP, il y aura des choix à faire qui inévitablement condamneront certains services.

Quelles sont ces priorités?

LES PRIORITES

Le DI nous a donc exposé ses priorités. **En SURV, il souhaite se concentrer sur les «réseaux étoiles», c'est à dire les grandes agglomérations et leurs réseau routier.** On y retrouvera ; Rennes, Le Mans, Angers, Poitiers, Limoges voire Nantes. Cette nouvelle orientation devrait nécessiter une modification de l'appui motard sur ces points.

Deuxième priorité les axes SUD-NORD situés à l'est de notre interrégion, qui demeure selon M. DUPONT DUTILLOY un axe de travail stratégique comme le montre les résultats. A cela nous opposons que le bilan reste à démontrer, et que les axes secondaires restent importants en matière de LCF

Enfin, les ports à fort enjeux, St Malo, Roscoff, et St Nazaire sont pour lui également une priorité, au vu des trafics transitant vers la Grande-Bretagne et l'Irlande.

L'abondement d'effectifs, avec cette politique actuelle est très difficilement envisageable, car cela supposera de dégarnir d'autres Brigades au profit des unités «en pointe». **Les départs seront remplacés dans ces résidences.** Les SMS devront y être plus présents et cela nécessitera une coordination entre les DI de Rouen et Nantes, dans le cadre du réseau Transmanche.

OPERATIONS COMMERCIALES, VITICULTURE et AG

Dans le domaine des Opérations commerciales, il n'existe pas, selon le DI, d'idées malveillantes. Pourtant il reconnaît que le service de GUERET n'a pas un grand avenir, tout comme celui de LAVAL (dont le sort sera évoqué en CTL-en 2013).

Le Directeur précise également, en réponse aux propositions d'une autre OS, que **la création d'un bureau fiscal régional n'est pas une solution à long terme.** Aussi, nous pouvons nous attendre à des changements avec l'apparition de la TPL, les incertitudes sur le DFAN et la TSVR.

L'avenir se résume selon le DI en un choix entre la «résidence» et le «métier». En effet, M. DUPONT DUTILLOY constate, tout comme le dénonce notre organisation, une perte de nos missions à travers une externalisation progressive. Face à la disparition de certains services, il faudra à terme choisir entre privilégier son environnement familial et ses compétences professionnelles. Nous ne pouvons que regretter cette orientation.

Le DI évoque dans les possibilités de reclassement, la bourse à l'emploi, qui n'est pas un succès, car si la douane a été fortement impactée par la RGPP, il en est de même avec les autres administrations : **tout le monde doit rendre des emplois.**

Cette audience a également permis de faire un point particulier en matière de viticulture. De nombreux collègues se posent des questions devant les baisses d'effectifs et les réorganisations successives, dont la dernière en date, qui proposent de revenir 10 ans en arrière et de scinder à nouveau la viticulture en 2, soit un pôle EA alcool et un pôle viticulture.

Que devient le principe du suivi de l'activité «du pied de vigne à la vente». Au delà de cette réorganisation, ce que déplore notre syndicat, c'est la manière dont a été réalisé ce changement, c'est à dire sans concertation avec les agents concernés, ni explications.

Cette fâcheuse tendance à exclure le dialogue social aboutit à des malaises. **Le DI insiste sur le fait que l'organisation de la branche viticulture est basée sur les «bassins d'appellation» et qu'il n'y a pas lieu de centraliser.** En résumé aucune réflexion particulière n'est portée actuellement sur les CVC.

Concernant les AG, la mise en place progressive des CSP, la création de 2 SIRH à Bordeaux et Rouen qui devrait intervenir à l'horizon de mai 2014, aura des incidences sur l'avenir des collègues travaillant à la RH et à la Compta.

NB: Les appels d'offres n'ont pas encore été lancés, il y aura environ 18 mois de retard.

NOS MISSIONS

Nous attirons également l'attention de M. DUPONT DUTILLOY sur l'évolution des missions de la douane.

Dans un contexte de productivité, de réingénierie et de «process», la mission de contrôle est-elle toujours d'actualité ? L'initiative de nos contrôles a pratiquement disparu. Le

pilotage est complètement déconnecté de la réalité du terrain. L'approche tactique devrait associer le plus grand nombre d'agents dans la mesure du possible.

Les réunions brigades et les temps impartis à la préparations des missions doivent permettre cette concertation.

Un large aparté est consacré au futur aéroport de Notre Dame des Landes. Bien que le projet soit malmené par une actualité politique chargée et la contestation des riverains, la date de 2017 reste d'actualité.

Cet aéroport devrait être relié avec les principaux «HUB» européens et ainsi permettre d'atteindre les 9 millions de passagers pour 2030.

Le règlement bagage de 1993, fixe le rôle de la douane ; chaque bagage doit être contrôlé au premier point d'entrée et à son point d'arrivée final. La création d'une brigade sur place apparaît dès lors comme une évidence, l'aéroport est une frontière tierce qu'il faut tenir.

La Douane doit dès à présent anticiper plusieurs décisions, notamment dans l'implantation des locaux, car bien souvent, nous avons vu notre administration intervenir trop tard dans de tels projets, et il s'agira de suivre attentivement l'évolution des travaux. Mme MALIGORNE est chargée de ce suivi en liaison avec le sous-préfet en charge du dossier.

Sur la question des effectifs dévolus à cette future brigade, **le chiffre de 15 à 20 personnes est avancé par le DI**. Si le fait d'installer le siège de la future brigade sur le site de l'aéroport est acté, on peut se demander où seront pris ces effectifs: S'agira t-il de créations ou de transferts d'emplois ? sauf changement de politique, les créations actuellement doivent se faire sur les ER existants !!!

M. DUPONT DUTILLOY nous répond ensuite sur le problème du manque d'effectifs sur le port de St Nazaire. En effet le port accueille désormais la ligne ferry «GIJON - ST NAZAIRE». Son succès est réel et le nombre de PL à transiter ne cesse de progresser. Aussi, ne serait -il pas judicieux d'y consacrer plus d'effectifs, avec notamment un maître chien à demeure ?

Pour le directeur, il est plus prudent de voir si la ligne est viable dans le temps, et d'y apporter des renforts ponctuels (SMS et PARIS SPECIAL). La question est de savoir combien de temps durera cette attente ?

Concernant le renseignement, nous exposons nos craintes devant sa disparition progressive. Nous travaillons de plus en plus en aveugle et les analyses de risque ne suffisent pas. Le Directeur reconnaît qu'il manque une structure nationale du renseignement douanier. **Il est prévu de renforcer le Centre Opérationnel Douanier avec un cadre A SURV qui sera chargé notamment de coordonner les informations du réseau SAT (transmanche)**. En contrepartie, il sera demandé une plus grande discipline dans la transmission du renseignement.

Nous opposons au système actuel du renseignement les contrats d'objectifs chiffrés des brigades. En effet comment faire circuler un renseignement transversalement quand les brigades veulent coûte que coûte réaliser le contentieux pour atteindre leurs objectifs.

Les objectifs chiffrés sont un frein à la coordination et à la coopération entre services.

Le DI propose un changement radical, avec des objectifs globaux déclinés dans les directions mais pas dans les brigades. Par contre un nombre de contrôle sera imposé, à travers des DAR (régional).

En matière de coopération et de coordination, **les échelons motard** sont en première ligne. Ainsi, si beaucoup de brigades déplorent leur absence, **le DI défend leur bilan et leur restructuration**.

Il faut rester cohérent et maintenir les efforts sur les axes prioritaires, il ne s'agit pas par exemple de créer un échelon motard à Angers mais plutôt d'y accentuer leur présence, tout comme sur les autres zones prioritaires.

MOYENS HUMAINS ET MATERIELS

En matière de moyens, le DI évoque l'arrivée de **4 nouveaux breaks mégane** en plus du renouvellement habituel. Rappelons que nous sommes toujours en attente de la formation de conduite qui doit être faite aux conducteurs et chef de bords pour les contrôles dynamiques.

Notre syndicat pointe également du doigt les problèmes des moyens de communication, DMR attribués aux motards qui ne sont pas compatibles avec les radios des escouades terrestres, et dont la portée reste insuffisante, notamment lors de poursuite à vue (un rappel réglementaire sera fait sur ce dernier point aux agents).

Le problème des transmissions est récurrent en douane et si à l'origine le système CRYSTAL MOBILE nous laissait espérer, les moyens n'ont pas été à la hauteur des enjeux. Le DI le reconnaît volontiers et nous précise que les autres possibilités sont coûteuses et que le système «ACROPOLE» (police) apparaît comme le meilleur compromis, mais pour l'instant pas assez développé (autour des grandes villes pour le moment).

Le nombre de dispositif forcé a fortement progressé, que faire ? Outre l'utilisation des herse Stop Stick, **le Directeur va demander aux agents poursuivants de la DI de demander systématiquement la confiscation des véhicules ayant grillé un dispositif, cette possibilité est prévue par le code des douanes.**

Les motards devraient être équipés des vestes-airbags (identiques à celles de la gendarmerie), pour notre part nous restons circonspects sur la sécurité de ce vestiaire et sommes attentifs à l'évolution de ce dossier sensible.

Les moyens humains restent au centre de notre entretien et même si nous savons que la création d'emploi reste un sujet tabou pour notre administration du moins pour l'instant, nous demandons au Directeur sa position sur les emplois «**PARIS SPECIAUX**», sachant que son prédécesseur refusait ce renfort, arguant du fait qu'ils étaient payés par la DI d'accueil.

Le DI nous répond que si nécessité se fait sentir, il n'y a pas raison de s'en passer. Devant notre étonnement, M. DUPONT DUTILLOY nous explique que les PARIS SPE sont payés par la DI de Paris.

Cela confirme ce que l'on pensait déjà, pendant 3 ans M. OLLIVIER nous a menti sur ce sujet, et sans doute sur d'autres . . . mais dans quel but ?

M. DUPONT DUTILLOY avance le chiffre de 16 agents Paris spécial demandés dans le cadre des renforts pour la période des JO de Londres dont 6 à Limoges, 4 à Brest, 1 à Quimper, 7 à Roscoff et 4 à St Malo, en plus des demandes normales.

Malheureusement nous savons que les agents Paris spéciaux sont des ressources de plus en plus rares, et la CGT espère qu'une partie de la demande sera honorée.

LA BRIGADE DE QUIMPER

Quel est l'avenir de cette brigade ? Il sont actuellement 9 agents, dont 1 détaché, qui se battent pour le maintien de leur brigade.

Le DI admet que cette unité n'est pas une priorité, et que l'intervention des hommes politiques locaux (de gauche comme de droite) a certainement donné un sursis à cette brigade, qui pour lui, n'a pas d'avenir. La réouverture du PPF (pas encore décidée) avec l'ouverture d'une nouvelle liaison vers l'Angleterre, mérite une année de réflexion, ainsi qu'un bilan qui permettra de savoir si la ligne est viable. Il convient donc d'attendre la fin 2012 pour évoquer le sort de Quimper.

Le Directeur précise que la DG a des principes auxquels elle ne déroge pas : **«on ne recrée pas quelque chose qui a été supprimée».**

Les choses sont claires et le combat toujours d'actualité.

D'autres services s'inquiètent

le Directeur nous assure qu'il n'y a pas de raisons de toucher à **Donges**, mais qu'une baisse ponctuelle des effectifs pourra permettre d'absorber le reclassement du service de la jauge.

Le **bureau de St Brieuc** voit ses effectifs fondre et ses missions transférées; pour le moment pas d'inquiétude, mais le DI précise que tout ce qui repose sur la fiscalité est susceptible un jour d'être remis en question.

Nos collègues du **bureau de La Rochelle** souhaitent une réponse concernant la réorganisation de leur bureau par le divisionnaire. Plusieurs collègues, reconnus pour leurs compétences professionnelles dans des domaines très pointus, ont été affectés sans concertation sur de nouveaux postes, sans rapports avec leurs compétences, ce que nous condamnons. Cette situation crée un malaise dans un service qui n'en a pas besoin (réforme OPCO et état de santé fragile de plusieurs agents). Malgré les contre-propositions de la hiérarchie locale, le divisionnaire a exigé, que ces modifications soient appliquées pour le lendemain. Je vous laisse imaginer la surprise de nos collègues en rentrant de congé. Pour le DI, tout cela répond à une nécessité de changement suite à des problèmes d'organisation. Quels sont-ils?

Le **bureau de Rennes** est lui aussi dans l'incertitude. Après avoir subi l'incendie de leurs locaux, les collègues se sont vu promettre un relogement rapide. Le DG, qui avait fait le déplacement pour les médias, avait promis de débloquer une somme exceptionnelle. Qu'en est-il aujourd'hui?

Aujourd'hui, c'est le flou complet. Retour à la case départ, et direction les locaux de la DR, avec un aménagement principalement assuré par la BHR, pas de trace de budget spécial promis par le DG et pire encore, un manque cruel de budget pour boucler les travaux. 15 000 euros seront demandés à la DG à titre exceptionnel (comme si un incendie n'était pas exceptionnel).

Le rapport de l'ergonome est toujours en attente et les travaux devrait véritablement commencer en septembre, après consultation des personnels.

LA DRGC

Selon le DI, hormis la suppression de la **BSAM de Mérignac** il n'y a pas trop d'inquiétude à avoir. Évidemment la RGPP n'excluant rien, si changements il devait y avoir, il privilégierait les moyens lourds (PGC).

Conclusion:

Le nouveau patron appliquera le plan de casse du service public douanier dicté par la DG et nos gouvernants actuels, mais sans excès de zèle, sans mépris et arrogance envers le personnel. Il rendra le supplice moins pénible !

Les qualificatifs de «nuls», «bons à rien», «fainéants», ne sont pas dans son répertoire à l'adresse des agents, quel changement de langage, mais trouver pire que PO, avouons que c'est difficile!!!

Dans quelques jours, des élections importantes auront lieu, nous pouvons espérer un changement de majorité.

Toutefois, sans l'intervention massive des personnels les suppressions d'emplois et de service dans notre administration continueront comme dans le reste de la fonction publique, hormis quelques rares ministères.

Comme dit dans l'édito d'un ancien TU, il convient essentiellement de compter sur nos propres forces et sur notre capacité à informer et faire bouger les agents des Douanes, qui restent en grave danger, si cette politique de démantèlement systématique, aveugle et comptable se poursuit !

TRISKELL



Compte rendu de la visite de l'inspection du travail à la brigade de ST BRIEUC

Les nombreux dysfonctionnements mis en évidence pendant la restructuration de la brigade de Lannion ont fait l'objet de plusieurs interventions lors des réunions du CHS22.

Le protocole d'accompagnement social des agents n'a pas été respecté: l'entretien individuel prévu n'a pas eu lieu, la cellule sociale n'est jamais venue à la rencontre des agents. Des pressions ont été exercées sur les agents au sujet du nombre de postes à St Brieuc ainsi que sur l'urgence du dépôt de leur demande de mutation. Les résultats contentieux de la brigade ont été à tort dénigrés et les agents ont subi les dérapages verbaux de l'ancien directeur. Tout le monde se souvient: « une maison ça se vend et une femme ça se quitte » entre autre...

Les différentes alertes adressées au Directeur Régional par les agents, le médecin de prévention et l'inspecteur hygiène et sécurité sont restées sans réponse. Seul le président du CHS a reçu une réponse tardive et mensongère affirmant que la plus grande attention était portée aux agents restructurés.

Face à cette situation bloquée et à la persistance de ce désaccord entre le CHS et l'administration, l'intersyndicale du CHS22 a sollicité l'intervention de l'inspection du travail en vertu du décret n°95-680 du 19.05.95.

L'inspection du travail a adressé une convocation au Directeur Régional. Deux inspecteurs se sont présentés à la brigade des Douanes de St Brieuc le jeudi 16 février. Ils se sont entretenus dans un premier temps avec le DR et le Chef Divisionnaire. Du côté de la hiérarchie, une certaine tension était perceptible; c'est probablement l'effet de l'exceptionnelle circonstance... Les agents restructurés ont ensuite été entendus. Puis les OS, (Solidaire, CGT) ont été reçues.

C'est avec la plus grande attention que les deux inspecteurs ont écouté le déroulement de cette restructuration qui a tant malmené les agents de Lannion. Ils se sont également intéressés au quotidien des agents. Ils envisagent de rédiger un rapport en deux parties : la fermeture de la brigade de Lannion puis les conditions de travail actuelles des agents restructurés avec les mesures susceptibles de les améliorer (horaires longs pour limiter les trajets, pas de reprise après un service de nuit, favoriser le covoiturage et l'obtention d'une salle de repos).

Ils envisagent un entretien avec le médecin de prévention et l'inspecteur hygiène et sécurité avant la rédaction d'un rapport adressé au Directeur Régional. Le DR a une obligation de réponse dans les quinze jours sur les mesures qu'il envisage de prendre.

Cette démarche innovante marque une volonté de veiller à ce que les restructurations à venir se fassent dans le respect des règles établies et des personnes. En espérant que le nouveau CHSCT nous offrira l'opportunité de maintenir une réelle vigilance et une amélioration des conditions de travail des agents des Douanes.

Corinne Normant

Vous trouverez le rapport de l'inspection du travail en annexe.

Le courrier du lecteur

Avec le premier tour de la présidentielle le 22 avril prochain, notre pays entre dans un cycle électoral qui s'achèvera avec les législatives le 17 juin. Ces élections politiques constituent, à l'évidence, un moment important de la vie démocratique.

La CGT qui est indépendante de tout parti politique, au contraire de ce qui est d'usage dans d'autres pays européens, n'a aucune consigne de vote à donner. Toutefois, elle estime cependant qu'au regard de la gravité de la situation actuelle et des conséquences des choix politiques qui devront être faits par le prochain gouvernement, elle ne saurait rester neutre.

Les salariés, qu'ils soient de droit privé ou agents publics, connaissent le bilan du président sortant fait de reculs sociaux et de casse des services publics au profit des puissances financières et des actionnaires.

Les discours réchauffés sur la revalorisation du travail et la défense du pouvoir d'achat ne trompent personne. Il est certain que sa réélection aggraverait ces reculs, remettant fondamentalement en cause notre modèle social.

Ce dont notre pays a besoin, c'est d'une politique fondamentalement différente, assurant une autre répartition des richesses, une rénovation et un renforcement des services publics et de la Fonction publique, plus de droit d'intervention pour les salariés...

De telles perspectives ne sont portées ni par le président sortant, ni par la candidate du front national qui exploitent les désarrois sociaux pour faire avancer des thèses réactionnaires faites de xénophobie et de repli identitaire.

Au delà de ces élections politiques, le monde du travail doit savoir que seule sa mobilisation fera changer radicalement la donne.



**Ne confie pas
ton avenir à
l'extrême
droite,
l'histoire a
déjà parlé!**



Si tu trembles d'indignation à chaque injustice, alors tu es un de mes camarades.

Soyez réaliste, demandez l'impossible.
Ernesto Guevara

Le Trait d'Union, est votre journal d'informations, celui de l'ensemble des sections syndicales CGT composant l'interrégion de Nantes, mais pour vivre il a besoin de rédacteurs, mais surtout d'informations, de brèves, d'instantanés des services, alors n'hésitez pas à nous adresser vos coups de gueule et autres pamphlets. Chaque agent a besoin de savoir ce qui se passe chez son voisin,

Alors aidez-vous à vous informer.

Bulletin d'adhésion

Si tu désires nous rejoindre remets ce bulletin et un RIB à un militant du SNAD CGT

Nom :

Prénoms :

Grade :

Indice :

Date de prise de rang dans l'échelon :

Date d'entrée dans l'administration :

Unité ou service :

Adresse Complète:

(afin de recevoir la presse syndicale)

Signature :

